

FORUM D'ÉCHANGE /// SITE DU SACA



Le SACA a souhaité mettre à disposition de ses adhérents un **forum d'échange** qui sera nourri de vos expériences et élèvera les niveaux de compétences.

4 thématiques sur lesquelles échanger :

- > Autorisations de construire
- > Contentieux de la construction
- > PLU : Incongruité
- > Réseau : Vous avez besoin d'un contact ? Posez la question !

Découvrez le Forum, cliquez ici muni de votre code

Toutes les questions méritent d'être posées, à tous de le faire vivre ..

STRATEGIE NATIONALE POUR L'ARCHITECTURE /// LES CONTRIBUTIONS DE L'UNSA

Les trois groupes de travail en charge des thèmes « sensibiliser-mobiliser », « innover » et « développer » ont rendu leurs rapports à madame la Ministre Fleur Pellerin.

Pendant les mois consacrés à ces travaux, l'UNSA et l'ensemble de ses syndicats territoriaux se sont mobilisés pour réfléchir aux mesures qui pourraient inciter et favoriser le recours aux architectes pour améliorer la qualité architecturale.

L'UNSA a aussi pris en compte les propositions issues des architectes consultés par un questionnaire début mars 2015. Et toutes ces analyses et réflexions les ont amené à établir de nombreuses propositions, qui ont été diffusées au fur et à mesure de l'avancement, au ministère de la Culture, aux groupes de travail et à l'ordre des architectes.

A l'heure de la remise des rapports par les trois groupes de travail, l'UNSA a envoyé au ministère une synthèse de ses contributions dans un document final (à lire en cliquant ici) présentant les aspects opérationnels susceptibles d'être immédiatement mis en place pour sauvegarder l'intérêt public de la création architecturale, et pour aider les architectes, qui en sont les garants, à sortir du marasme actuel.

Fleur Pellerin a déclaré vouloir poursuivre les échanges avec les professionnels d'ici le mois de septembre.

L'UNSA, forte de sa représentativité au sein de la profession, continuera à se mobiliser pour avancer sur des propositions concrètes et pragmatiques, afin qu'elles nourrissent efficacement une politique de l'architecture en France.

REFORME DES MARCHÉS PUBLICS /// LE CONCOURS INTRODUIT DANS LE PROJET D'ORDONNANCE

Selon une énième version du projet, **la procédure de concours serait introduite dans la future ordonnance transposant les directives européennes sur les marchés publics.** Sans toutefois préciser son caractère obligatoire.

Après moult débats, les architectes auront-ils gain de cause ?

([Pour rappel, le courrier adressé par l'UNSA, CINOV, UNTEC, SYNTEC, le 28 mai 2015 au président de la République - cliquez ici](#)
[Pour rappel la réponse du Premier ministre Manuel Valls, cliquez ici](#))

Selon une énième version du projet d'ordonnance portant la réforme des marchés publics, publiée sur le site de La Gazette le 23 juin, la procédure de concours fait son apparition dans le texte transposant les directives européennes.

Quid du caractère obligatoire ?

L'article 4, inscrit dans la section définissant les marchés publics, indique que « le concours est une procédure par laquelle l'acheteur choisit, après mise en concurrence et avis d'un jury, un plan ou un projet, notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'architecture et de l'ingénierie ou du traitement de données ».

La formulation est du même esprit que celle qui avait servi à Maignon pour confirmer aux architectes **l'attachement du gouvernement au concours.**

La question du recours obligatoire ou non à cette procédure en fonction des seuils n'est cependant pas abordée.

Le Conseil d'Etat examine en ce moment le projet. L'ordonnance devrait être publiée dans la deuxième quinzaine de juillet.

Source : [Le Moniteur.fr](#)

REGLEMENTATION /// CE QUI CHANGE AU 1^{er} JUILLET 2015

Avec le jour de l'an, **le 1er juillet est l'autre date marquante des nouveautés législatives et réglementaires** qui touchent les entreprises et les personnes publiques.

Des mesures importantes impactent le secteur du BTP en matière notamment d'urbanisme, de logement et d'efficacité énergétique :

découvrez le détail des nouvelles mesures relatives au secteur de la construction, cliquez ici

Source : [Batiactu.com](#)

INSTALLATION DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA CONSTRUCTION ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE

Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, a installé lundi 15 juin le Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique, créé par décret le 23 mars dernier.

Chargée de limiter la création de nouvelles normes dans le bâtiment, cette instance apportera un éclairage dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques relatives à la construction de logements.

Placé auprès de la ministre, ce Conseil se prononcera sur les projets de lois et les textes réglementaires qui « modifient les règles applicables aux constructions ». Il évaluera l'impact économique de toute nouvelle règle concernant la construction et veillera à la bonne articulation des réglementations entre elles.

Ses travaux porteront notamment sur :

- la maîtrise des coûts de construction ;
- l'activité et l'emploi dans le secteur ;
- la recherche et l'innovation ;
- et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

Présidé par Christian Baffy, il est composé de 30 membres comprenant des élus, des professionnels, des associations de consommateurs et de préservation de l'environnement, ainsi que des personnalités qualifiées.

Le Conseil national de l'Ordre est membre de cette instance.

Source : [www.architectes.org](#)

46^e CONGRÈS UNSA /// 29 AU 31 OCTOBRE A MONTPELLIER /// LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES



Le 46^e Congrès des Architectes organisé par l'UNSA se tiendra les 29, 30 et 31 octobre au Centre des Congrès de Montpellier.

« Nous avons tous pris connaissance d'une accumulation de données qui remettent en cause la place de l'architecte dans la conception et la réalisation du cadre bâti et avons pris conscience que notre profession est amenée à s'adapter à une situation nouvelle et à répondre à de **NOUVEAUX ENJEUX** (...) »
Marie-Françoise Manière, présidente de l'UNSA.

Le Programme détaillé, cliquez ici
S'inscrire en ligne, cliquez ici